



Communiqué

Transition énergétique

Le parc éolien EolJorat Sud obtient le permis de construire cantonal

Le projet de parc éolien EolJorat Sud franchit une étape majeure avec la délivrance du permis de construire par le Canton de Vaud. Après plusieurs années de procédures et une enquête publique approfondie, ce feu vert ouvre la voie au lancement des travaux. Ce parc éolien d'importance nationale s'inscrit pleinement dans la transition énergétique en favorisant une production locale d'électricité renouvelable, majoritairement hivernale, essentielle pour renforcer la sécurité énergétique de la région.

Suite à la mise à l'enquête publique du 11 juin au 11 juillet 2024, toutes les oppositions ont été levées et le permis de construire a été officiellement délivré le 18 août 2025. Le parc dans son ensemble a été validé. Les différents services du Canton consultés ont rendu un avis favorable et la décision se réfère à la réalisation de l'ensemble des mesures prévues par le rapport d'impact sur l'environnement. Un recours est encore possible au Tribunal cantonal, mais le projet bénéficie de la Loi fédérale sur l'accélération des procédures pour les parcs éoliens (dite «Windexpress») qui n'ouvre pas la porte à un nouveau recours au Tribunal fédéral, ce qui permettra d'accélérer les procédures judiciaires.

Lancé en 2007, EolJorat Sud a franchi de nombreuses étapes, parmi lesquelles l'adoption du plan partiel d'affectation en 2015, la validation par le Tribunal fédéral en 2022, ainsi que l'appui de la loi «Windexpress» qui accélère les projets d'importance nationale. Malgré cette étape importante et la validation systématique de tous les permis requis, la planification la plus optimiste actuellement prévoit la fin des travaux pour fin 2028, en raison des très probables recours contre le permis de construire.

«SI-REN SA et les Services industriels de Lausanne se réjouissent vivement de cette décision, qui marque un tournant décisif pour la transition énergétique de notre région. Avec EolJorat Sud, nous renforçons notre engagement en faveur d'une production locale et renouvelable», déclare Xavier Company, directeur des SiL. «L'éolien joue un rôle clé dans le mix énergétique: il produit les deux tiers de son énergie durant la saison froide, lorsque les besoins sont les plus élevés et que la production hydraulique et solaire est au plus bas. Cette complémentarité est essentielle pour garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique.»

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Frédéric Huissoud, directeur opérationnel *ad interim* de SI-REN, tél. 021 315 83 17**

Sites internet : www.eoljoratsud.ch / www.si-ren.ch

Lausanne, le 20 août 2025



Le parc éolien EolJorat Sud

Le parc EolJorat Sud comprendra 8 éoliennes de nouvelle génération, implantées dans les bois du Jorat, sur des terrains appartenant à la Ville de Lausanne. Il produira environ 55 GWh par an, soit la consommation électrique annuelle d'environ 25'000 ménages lausannois.

Conçu pour limiter son impact sur le paysage et la biodiversité, le projet intègre des mesures spécifiques de protection des oiseaux, des chauves-souris et des forêts.

Ce projet est réalisé et exploité par SI-REN SA, société créée en 2009 par la Ville de Lausanne. SI-REN SA a pour mission de développer, construire et exploiter des installations d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse et géothermie) afin de favoriser la transition énergétique locale.